



# Le Caillar

Bulletin municipal N°1 - Juillet 2014



# Sommaire

État civil	p2
Le mot du Maire	p3
Travaux réalisés	p4
Rythmes scolaires	p6
Communauté de communes	p8
Situations des nappes	p13
Moustique	p14
CCAS	p15
En direct du Cailar	p17
L'écho des associations	p19
Agenda	p20

## PROGRAMME FÊTE VOTIVE en double page centrale détachable

**Direction de la publication :**  
Nelly RUIZ

**Rédaction :**  
Commission Communale  
Communication

**Photo couverture :**  
Crédit photo mairie Le Cailar

**Conception et impression :**  
Imprimerie du Ponant  
437 686 611

**Nombre d'exemplaires :**  
1 250

**Dépôt légal :** 26X2003

# État civil

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX NÉS

DIAZ Louann né à NIMES (Gard) le 9 mars 2014

CHAMPIOT Paul né à NIMES (Gard) le 11 mars 2014

FRANÇOIS-ENIMIE GINER Léandro né à MONTPELLIER (Hérault) le 5 avril 2014

GALIEN Laly née à NIMES (Gard) le 8 avril 2014

LUCAZEAU Camille née à NIMES (Gard) le 25 avril 2014

FELIX Anaé née à MONTPELLIER (Hérault) le 25 mai 2014

BASSET Paul né à NIMES (Gard) le 4 juin 2014

PAGES Mathéo né à NIMES (Gard) le 14 juin 2014

ROUMAGNAC Laurys né à NIMES (Gard) le 9 juillet 2014

## BONHEUR ET PROSPÉRITÉ AUX NOUVEAUX MARIÉS

LECLERC Romain et LEBRETON Virginie le 10 mai 2014

DEJARDIN Max et PLANCHIN Caroline le 14 juin 2014

EGEA Jean et FLAMEY Marjorie le 5 juillet 2014

DJOUDAD Mehdi et CHAGNAUD Sandrine le 19 juillet 2014

## NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET PROCHES DE

COMPANY Henri le 15 mars 2014 à NIMES (Gard)

ARNAUD Éléonore, veuve PLANCHER le 3 mai 2014 à NIMES (Gard)

COIN Patrice le 10 mai 2014 à NIMES (Gard)

MOINE Yvonne née CAZEAUX le 3 juillet 2014 à NIMES (Gard)

HANNIER Roland le 10 juillet 2014 à MONTPELLIER (Hérault)

FUSTER Roland le 11 juillet 2014 à LE CAILAR (Gard)

GUY Louis le 14 juillet 2014 à MONTPELLIER (Hérault)

*Afin de ne commettre aucune omission, il est précisé que seuls seront inscrits dans cette rubrique les décès mentionnés au registre des décès de la Commune (décès survenus dans la Commune et transcriptions)*

## Chères Cailarennnes, chers Cailarens,

Le 23 mars vous avez voté pour l'alternance aux élections municipales et je vous remercie une nouvelle fois pour la confiance que vous nous avez accordée.

C'est un honneur pour moi de vous représenter, et je sais que vos attentes sont nombreuses. Mon équipe est déjà au travail pour mettre en place notre projet par des actions concrètes.

Par le biais du bulletin municipal, vous serez informés de la vie de notre village, de ses changements ou évolutions dans tous les domaines.

Du fait de ma fonction de maire ainsi que de celle de vice-président aux finances de la Communauté de Communes de Petite Camargue, et avec l'impulsion des élus qui m'accompagnent, je peux vous assurer de la détermination qui nous anime pour accomplir notre tâche afin de faire prospérer notre village.

Nous préparons la fête votive 2014. Sa réussite est de la responsabilité de tous les cailarens. Nous nous devons ensemble de la préserver et de la défendre de tous les abus qui mettraient en péril son existence.

Nous y sommes très attachés, elle fait partie de nos traditions.

Soyons dignes de l'héritage que nous ont transmis nos aînés, et sachons l'adapter aux mesures de sécurité auxquelles on ne peut plus désormais déroger.

En cette période propice aux congés, j'en profite pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Jöel TENA



# Travaux réalisés ou en cours de réalisation

## VOIRIE :

Entretien chemins divers, attribution de la maîtrise d'œuvre à l'entreprise « MEDIAE » pour un montant de 4 464 € T.T.C, début des travaux à l'automne,

Réfection du chemin Machou–Pont de la Clapière, attribution à l'entreprise «COLAS» pour un montant de 2184 €T.T.C, travaux à réaliser fin juillet,

Création chemin d'accès de l'usine de dénitratation, attribution à l'entreprise GIRAUD pour un montant de 16 190€ T.T.C., début des travaux fin juillet,

## RÉSEAUX :

Enfouissement des réseaux avenue Louis Blanc. Début des travaux en octobre,

## STADE DE FOOTBALL :

Regarnissage du gazon et apport de terre,

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Réfection de la salle des maîtres,

## BOULODROME :

Réalisation de l'éclairage, reconstruction de la buvette (suite à sa destruction par un incendie),

## SIGNALÉTIQUE :

Réfection de la signalétique de François BOIROND en cours,

Projet de réalisation de nouveaux panneaux, à la demande de commerçants et artisans dernièrement installés sur la commune (Jean-

Marie BENEZET, président de Cercle d'Art du Cailar, est en relation avec l'artiste pour l'étude de ce dossier),

**RENCONTRE** avec les commerçants du village en mairie pour évaluer leurs besoins et leurs attentes. Sujets abordés : voirie (stationnement, sens de circulation, propreté...), communication (site internet, signalétique), association des commerçants, réflexion sur une dynamique commerciale au cours d'événements forts du village (fête locale, foire aux chevaux, projet d'un marché thématique...).

## LE CAILAR, SON EAU ET SES RÉSEAUX

### L'unité de traitement des nitrates

Lors de notre élection le 31 mars dernier, notre équipe pensait que l'unité de traitement des nitrates était à quelques jours de sa mise en service. Il restait bien des étapes avant que la construction de celle-ci ne débute. Nous avons négocié, dès le mois d'avril, l'échange d'un terrain avec des propriétaires afin de rendre possible via une aire de retournement la livraison du sel.

Les travaux auront finalement lieu pendant l'été. Nous espérons que l'unité de dénitratation sera en fonctionnement à la fin du mois d'octobre.

## Potabilité de l'eau

Au mois de juin dernier, un problème sur la station de captage a conduit la municipalité à demander à la population de ne pas consommer l'eau du robinet pendant plus de 24h. Cette mesure de précaution est nécessaire dès qu'un problème avéré ou potentiel survient dans un domaine aussi sensible que l'eau. L'ARS (Agence Régionale de Santé) réalise des analyses en parallèle de celles faites régulièrement par la Scam.

La Scam et la municipalité ont travaillé de concert sur cet épisode pour informer et fournir à la population de l'eau en bouteille dans des délais les plus brefs possibles. Les écoles et le restaurant scolaire ont bénéficié de livraisons d'eau. Les enfants, encadrés par les professeurs des écoles et le personnel, ont eu à disposition tout au long de la journée l'eau dont ils avaient besoin.

Le problème de chlore a été très rapidement réglé par la Scam. Ainsi l'eau a retrouvé le taux normal permettant à l'ARS d'autoriser sa consommation. A aucun moment, les analyses n'ont montré de problèmes bactériologiques, seulement un taux de chlore inférieur aux préconisations.

## Réseau d'eau potable et assainissement

Les problèmes des réseaux d'eau et d'assainissement sont connus de tous. La perte de mètres cubes d'eau dans des canalisations fortement dégradées a atteint des niveaux que ni nous, ni l'Agence de l'Eau, ne pouvons plus tolérer. Des demandes de subventions permettant de conduire des recherches dans le

cadre de ce qu'on nomme «schéma directeur» ont été acceptées. Les rencontres et les discussions récentes avec les personnes en charge des dossiers de subventions au niveau du Conseil Général ont permis de relancer une dynamique ; tous conviennent que les problèmes que connaît Le Cailar, tant au niveau des nitrates qu'au niveau réseau d'eau potable et d'assainissement, doivent être pris en charge le plus vite possible.

La conduite d'un schéma directeur s'étale sur plusieurs mois (au minimum 8 à 12 mois), mais la plupart des problèmes sont en général identifiés et réglés pendant la durée de l'étude.

Les responsables de la Scam font de leur côté tout ce que leur contrat exige en matière de recherches de fuites et de traitement de celles-ci. Le réseau, très ancien et mal entretenu, rend ce travail fastidieux. Chaque réparation entraîne une remise en pression qui endommage parfois une autre partie du réseau, comme récemment devant l'école.

Notre équipe a conscience que l'assainissement est dans certains quartiers très problématique. Nous relançons régulièrement les équipes de la Scam afin qu'elles traitent au mieux les défectuosités signalées.

Tout travail sur les réseaux entraîne une altération de la voirie, les réparations laissent des stigmates qui disparaîtront dès la réfection des routes. Nous allons dès à présent nous atteler aux demandes de subventions nécessaires à la réfection de la voirie dans son ensemble.

# École élémentaire et école maternelle

## Réforme des rythmes scolaires

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires, imposée par le gouvernement, sera appliquée dès la rentrée 2014/2015 dans nos écoles.

L'organisation de la semaine de classe a fait l'objet de réunions de concertation en présence des enseignants, des représentants des parents d'élèves, des élus ; validée par le conseil d'écoles, elle sera organisée de la façon suivante, (conformément au décret n°2013.77 du 24 janvier 2013) :

**1° Temps scolaire obligatoire** : 24 heures réparties sur 4 jours et ½ :

Temps Éducation Nationale obligatoire sous la responsabilité des enseignants.

- Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : de 9h à 12h et de 13h45 à 16h
- Mercredi : de 9h à 12h

Le temps méridien de midi sera réduit de ¼ heure, la rentrée en classe de l'après-midi s'effectuera donc à 13h45.

**2° TAP (temps activités périscolaires facultatives** : 3 heures facultatives gratuites, prises en charge par la mairie :

Temps sous la responsabilité de la Mairie avec du personnel communal.

Conformément aux textes en vigueur, 3 heures de TAP seront organisées.

Les TAP se diviseront suivant 4 thèmes principaux : sportif, culturel, manuel et artistique.

**3° Études surveillées ou garderie** : facultatives mais payantes (1 euro par jour par enfant)  
Temps effectué par des enseignants pour l'étude surveillée ou du personnel communal pour la garderie.

Nous rappelons que seules les heures de classe sont obligatoires, les heures de TAP, de garderie et d'études surveillées prises en charge financièrement par la municipalité donnent la possibilité aux parents d'organiser au mieux la journée scolaire de leurs enfants.

Un comité de pilotage (en présence des directeurs d'école, de représentants de la mairie et de représentants des parents d'élèves élus), prévu dès la rentrée, assurera le suivi de cette nouvelle organisation. Une boîte à lettres à disposition des parents d'élèves leur permettra d'apporter toutes leurs réflexions et remarques sur le sujet.

### INSCRIPTIONS EN MATERNELLE ET EN PRIMAIRE

**LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE ET À  
L'ÉCOLE PRIMAIRE  
SONT À DÉPOSER AUPRÈS DE LA MAIRIE.**

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30-8H50	Accueil du matin				
9H00-12H00	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
12H00-13H45	Temps méridien	Temps méridien		Temps méridien	Temps méridien
13H45-16H00	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16H00-17H00	TAP	Étude surveillée		TAP	Garderie
17H00-18H00	Étude surveillée	TAP		Étude surveillée	Étude surveillée

## ÉCOLE MATERNELLE

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30-8H50	Accueil du matin				
9H00-12H00	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
12H00-13H45	Temps méridien	Temps méridien		Temps méridien	Temps méridien
13H45-16H00	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16H00-17H00	Garderie	TAP		Garderie	Garderie
17H00-18H00	TAP	Garderie		Garderie	TAP

# Communauté de communes de petite camargue

## DES PROJETS EN COURS

### Projet de requalification et de mise en tourisme du port de Gallician

Le développement de l'économie touristique est un objectif important de l'action de la Communauté de communes.

A ce titre, elle s'engage à de multiples niveaux dans des projets structurants, posant les bases d'une économie du tourisme cohérente avec l'identité et les atouts de son territoire.

Dans le cadre du schéma directeur intercommunal de développement de l'économie du tourisme et des loisirs, le tourisme fluvial est acté comme l'un des axes structurants du développement économique touristique du territoire intercommunal, lié aux objectifs de développement du tourisme vert autour de la randonnée et de l'agritourisme.

Ce petit port fluvial est idéalement situé sur le canal du Rhône à Sète, au sein du Grand Site de France, de la Camargue Gardoise, de ses paysages, de ses traditions taurines et de son terroir viticole...

Il est une véritable interface entre tourisme fluvial et tourisme terrestre, tourisme nature et tourisme de terroir, tourisme de loisirs et tourisme patrimonial.

C'est pourquoi la Communauté de Communes œuvre à conforter le port dans un rôle clé du développement touristique par la mise en réseau avec les prestataires de loisirs, les producteurs, les commerçants, les artisans, les restaurateurs, etc... du territoire.

### L'école de musique intercommunale

C'est un service culturel public intercommunal qui propose un accès au plus grand nombre à une éducation et pratique musicale.

810 élèves et 25 enseignants sont actuellement installés dans un local vétuste, présentant des risques potentiels importants et coûteux en fonctionnement.

Un projet de construction d'une nouvelle école de musique a été prévu à Vauvert, sur l'ancien emplacement (en friche à ce jour) de l'ancien collège.

### La restauration scolaire

Deux unités de fabrication proposent en liaison chaude des repas équilibrés de qualité: la cuisine d'Aimargues (d'où viennent les repas pour notre commune) et la cuisine de Vauvert. Pour Le Cailar 56 % des élèves scolarisés fréquentent quotidiennement le service (prix moyen du repas 3,83 €).

Sur la communauté de commune, nous avons atteint le maximum de repas.

Aussi, pour assurer la pérennité de ce service de restauration, et surtout par rapport à la conformité avec les normes en vigueur, un projet de construction d'une nouvelle et unique centrale de cuisine va être étudiée.

### Nos demandes pour la commune

#### Dès 2014

L'octroi d'une navette pour assurer des transports divers de nos concitoyens.

La mutualisation des moyens matériels.

#### Dès 2015

La construction d'une déchetterie pour doter la commune d'un outil plus fonctionnel, en remplacement de celle actuelle obsolète et inadaptée.

# LE CAILAR



2 au 10 août

# FÊTE VOTIVE

2014



ph. Louis Grand



# PROGRAMME FÊTE VOTIVE 2014

## Samedi 02 août

**15 h 00** Concours de pétanque « tête à tête » : 100 € + mises (Prix au meilleur membre du club)

**16 h 30** Course de taureaux jeunes  
« Avenir » Manades : AUBANEL BARONCELLI, NICOLLIN, RAYNAUD, BLATIERE-BESSAC, FELIX, COGOURLIER - Entrée payante

Après la course, bandido

## Dimanche 03 août

**15 h 00** Pétanque  
triplette mêlée : 80 € + mises

**16 h 30** Course de taureaux - Manade SAUMADE

## Lundi 04 août

### JOURNÉE DE LA JEUNESSE

**14 h 30** Challenge BOURBOTTE

Triplette montée au provençal 600 € + 3 médailles d'or + mises (consolante 200 € perdants 1ère partie)

**16 h 30** Course de Taureaux  
Manades AUBANEL/BARONCELLI et LAGARDE Bernard

**22 h 00** Aux arènes, taureau piscine  
organisé par le Club Taurin Paul Ricard « Lou Sanglié » Manade VINUESA

## Mardi 05 août

**9 h 00** Reprise challenge BOURBOTTE

**10 h 00** Place de la Saint Jean, jeux pour les enfants. Inscription en mairie

**15 h 00** Pétanque  
doublette mêlée : 80 € + mises

**16 h 30** Course de Ligue avec la participation du Conseil Général du Gard - Manades AUBANEL Pierre et SAINT-PIERRE

## Mercredi 06 août

### JOURNÉE A L'ANCIENNE

ANIMÉE PAR LA PEÑA « LES TUKS »

Déjeuner offert aux personnes costumées

**16 h 30** Course de Ligue avec la participation du Conseil Général du Gard - Manade GUILLIERME

**22 h 00** A l'école primaire, soirée organisée par la Municipalité, variétés françaises par Amandine, Katia et Patrick HUGUET, suivie du bal à papa avec le groupe « SARDI SIXTIES » - Entrée gratuite

## Jeudi 07 août

**15 h 00** Pétanque doublette mêlée : 80 € + mises

**16 h 30** Concours de manades : AUBANEL-BARONCELLI, BLATIERE, AUBANEL P, GUILLIERME, NICOLLIN, SAUMADE

## Vendredi 08 août

**15 h 00** Pétanque tripLETTE mêlée : 80 € + mises

**16 h 30** Course de vaches cocardières - Manade NICOLLIN

**22 h 00** Pétanque doublette mêlée : 80 € + mises + coupes offertes par la Mairie

**22 h 00** Aux arènes, Taureau piscine avec 4 vaches et 1 veau pour les enfants, organisé par le Sporting Club Cailaren. Manade du Saule.

## Samedi 09 août

**15 h 00** Pétanque doublette mêlée : 80 € + mises

**16 h 30** Course de taureaux - Manade BLATIERE-BESSAC

**22 h 00** Pétanque  
triplette mixte montée : 80 € + mises

## Dimanche 10 août

**15 h 00** Pétanque doublette mêlée : 80 € + mises

**16 h 30** Course de taureaux - Manade NICOLLIN - Remise des prix en piste avec la participation du groupe traditionnel « Li Cabidoulo »

**Les courses sont hors trophée.**

**Raseteurs invités en alternance:**

AUZOLLE, CAIZERGUES, CARTALADE,  
FOUGERE, GUYON, SANCHEZ, PEREZ  
A., CHARNELET, MIRALLES, RUIZ,  
DUMONT, PEREZ G.

**Tous les jours**, à partir du dimanche 3 août,  
abrivado, vachette de « onze heures » et  
après la course bandido

**Concours de boules** organisés par « La Boule  
du Saule » et la Municipalité. Inscription  
1/2 heure avant au boulodrome, Place  
Saint Jean, du 2 au 10 août. La direction se  
réserve le droit de modifier tout concours.

**MIDI ET SOIR** à partir du samedi 2 août  
(sauf samedi midi)

**BAL SUR LE CANCEL**

après la bandido avec

- l'orchestre « PLEIN SUD »

le samedi 2 août

- l'orchestre « Claude PLANELLES »

du dimanche 3 au mardi 5 août inclus

- la peña « Les Tuks »

le mercredi 06 août (midi)

- l'orchestre « PYRAMIDE »

du mercredi 6 (soir) au dimanche 10 août

inclus

**Au Temple,**

**exposition de photographies, tableaux  
et objets artisanaux . Ouvert du dimanche  
3 au dimanche 10 août, de 18 heures à 20  
heures.**



**LE CAILAR**

Les personnes assistant et participant à la fête locale sont invitées à prendre connaissance des arrêtés municipaux (affichés en Mairie, aux arènes, sur les panneaux d'information, au Pont du Grès) réglementant le déroulement des diverses manifestations et notamment les abrivado et bandido.

Afin d'éviter la conduite en état d'ivresse, un lieu d'accueil pour récupération physique est ouvert à proximité de la fête, Salle Léon Pasquier (Boulevard Gambetta), tous les jours de 23 heures à la clôture du bal et à partir de 21 heures les week-end (borne éthylotest, distribution d'eau, préservatifs, etc....). Mais n'oubliez pas les conseils de la prévention routière : Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas !

**LE MEILLEUR ACCUEIL  
EST RÉSERVÉ A TOUS**

**RECOMMANDATIONS**

L'attention de tous est attirée sur les dangers encourus lors des manifestations! SOYEZ PRUDENTS

**SÉCURITÉ DANS LES PRÉS ET SUR LE PARCOURS**

Le déjeuner aux prés quotidien représente un moment fort de la fête et réunit tous les matins de nombreuses personnes. Aussi, il est indispensable que les consignes de sécurité soient respectées afin d'éviter tout incident ou accident.

# *LE CAILAR*

# *FÊTE DE LA SALADELLE 2014*

*ORGANISÉE PAR : LE CLUB DES SALADELLES ; LE CLUB TAURIN « LOU SANGLIER »  
LE TENNIS CLUB CAILAREN ; L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE CAILARENNE ;  
LES CALÈCHES DE LA CLAPIÈRE.*

**Dimanche 31 Août**

## Sur la Place

Concours de platanes décorés par les associations du village

## Maison du PEUPLE

Concours Photos sur le thème de la « Fête de la SALADELLE »  
Rétrospective depuis 2002

## A partir de 9h00

Déjeuner aux près des Demoiselles

Ferrade de 2 anoublés

Concours d'attelages fleuris

Abrivado de 7 taureaux

1 vache pour la jeunesse

## 12H00 sur la place

Apéritif animé par une PENA

13H00 Repas

16H00 Aux arènes

Après le course bandido

Trophée de l'Avenir

Bandido de 7 taureaux

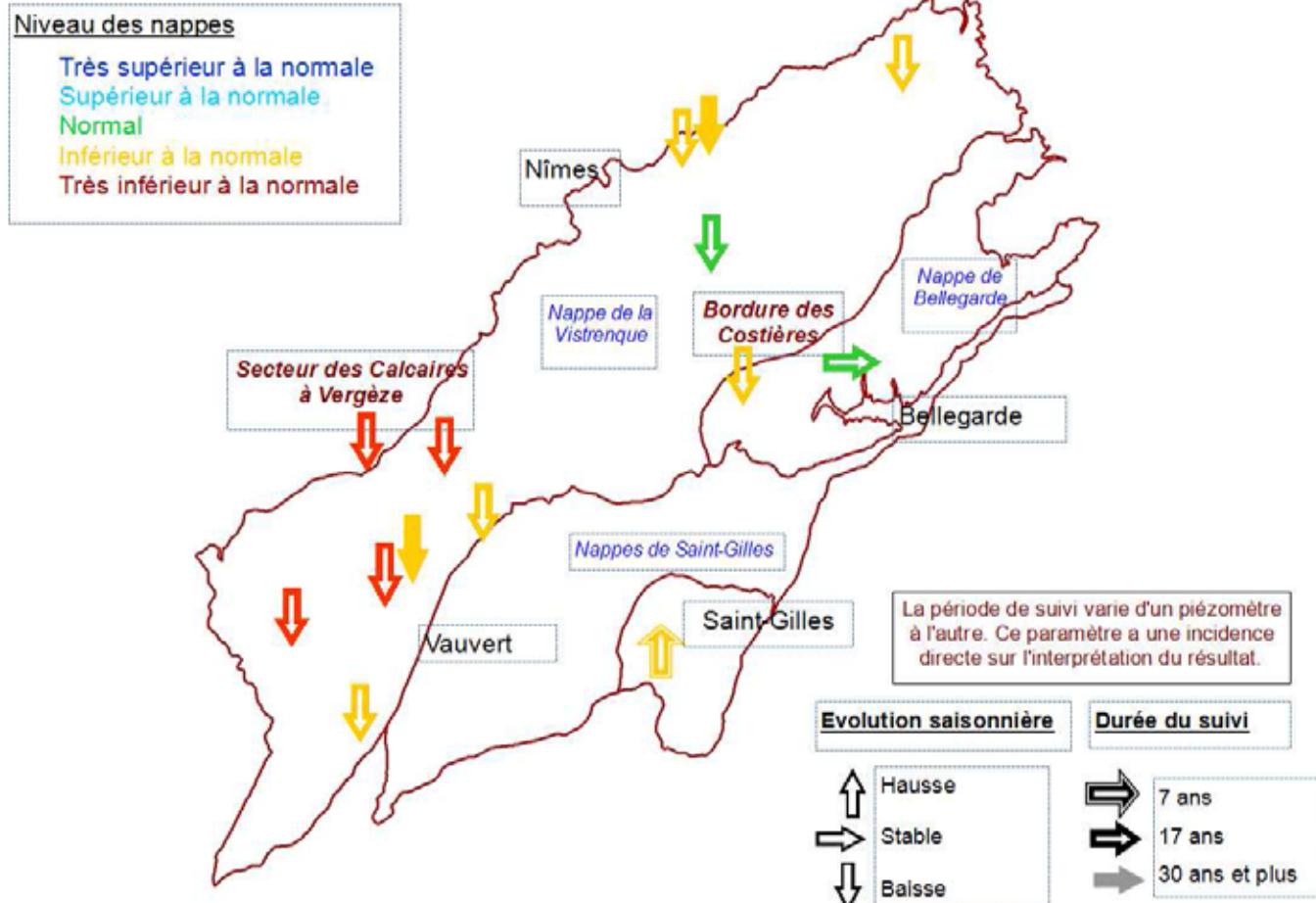
## A 19H00 Remise des prix sur la place

Participation pour la journée 25 € (adulte) 12 € (enfant 6/12 ans)

Comportant le déjeuner aux près, le repas et la course aux arènes

Inscriptions et règlement : tabac presse LE CAILAR

# Situation des nappes



Evolution des niveaux d'eau dans les différents secteurs des nappes depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014

On constate que les nappes abordent l'été dans une situation déficitaire ; on enregistre dans notre secteur les plus bas niveaux connus depuis 20 ans.

L'arrêté sécheresse pris par le préfet le 12 juin 2014 prévoit des restrictions d'usage de l'eau issue des nappes Vistrenque et Costières (consultable sur <http://www.gard.gouv.fr>).

# Moustique

La présence du «moustique tigre» (*Aedes albopictus*) a été récemment détectée dans le Gard, sur des secteurs pour le moment bien localisés dont Le Cailar.

Ce moustique Tigre est avant tout un moustique fortement nuisant qui pique surtout le jour. Avant de voler et de piquer, le moustique tigre se développe sous forme de larves dans l'eau.

C'est la mise en eau des œufs qui déclenche tout le processus. C'est donc là qu'il faut agir, avant l'émergence des moustiques adultes. L'une des missions de l'opérateur public EID Méditerranée est notamment le traitement par bio insecticide contre les larves dans les gîtes

publics (avaloirs pluviaux, vides sanitaires, bassins, etc..).

Le rôle de la commune est de lutter de son côté contre les eaux stagnantes, mais aussi d'informer les administrés sur l'importance du rôle de chacun dans la lutte contre ce moustique. Chacun de nous a le pouvoir de combattre cet insecte nuisible.

A nous de jouer !

La suppression des eaux stagnantes, systématiquement, chez soi, est le rôle de chacun et c'est 50% du succès.

**«Allo, j'écoute...» : l'EID Méditerranée au service du public ([www.eid-med.org](http://www.eid-med.org))  
n° Indigo 0 825 399 110 (0,15 € T.T.C./mn).**



# Centre communal d'action sociale

Nous vous informons de la mise en place de notre conseil d'administration constitué de la manière suivante :

## Membres élus par le Conseil Municipal (Délibération du 04 avril 2014) :

Mr le Maire est président de droit

- Mme Sylvie CLAIR, vice-présidente
- Mme Laurence DALLO, déléguée
- M. Nicolas SAVELLI,
- Mme Virginia BASTIDE,
- M. Claude LANGLADE,
- Mme Nelly RUIZ,
- M. Philippe CANIZARES,
- Mme Anne COURTIOL.

## Membres nommés (arrêté du Maire du 03 juillet 2014)

- Mme Martine DELSUC, représentant l'unité locale de Petite Camargue de la Croix Rouge Française,
- Mme Sandrine BONHOMME, représentant l'unité locale de Petite Camargue de la Croix Rouge Française,
- Mme Françoise COURTIN, représentant le Secours Catholique,
- Mme Paulette ALBARET, représentant le Secours Catholique,
- Mme Mauricette GUICHARD, représentant le Secours Catholique,
- Mme Marion FRAC, Administrée,
- M. Michel CABANEL, Administré,
- Mme Danièle LANGLADE, Administrée.

Afin de répondre au mieux aux besoins de nos administrés, des commissions au sein du CCAS ont été mises en place :

### COMMISSION

#### «BANQUE ALIMENTAIRE» :

Elle a pour but d'organiser la distribution des colis alimentaires mensuellement, mais aussi d'apporter une réflexion sur d'autres ressources possibles. Elle est constituée des membres suivants :

- Mme Laurence DALLO, M. Claude LANGLADE Mme Virginia BASTIDE, Mme Nelly RUIZ, Mme Martine DELSUC, Mme Sandrine BONHOMME, Mme Mauricette GUICHARD, Mme Danièle LANGLADE, M. Michel CABANEL., Mme CLAIR

### COMMISSION « FESTIVITÉS »

Cette commission va permettre de définir un programme tout au long de l'année, mais aussi de mettre en place des actions pour récolter davantage de fonds, utiliser les aides mises en place par l'état ou répondre à des appels à projets.

- Mme BASTIDE, M. CANIZARES, Mme COURTIOL, Mme DELSUC, Mme BONHOMME, Mme FRAC, Mme LANGLADE, M. CABANEL; Mme CLAIR

### COMMISSION «AIDE SOCIALE» :

Cette commission a pour but de cibler au mieux les besoins des personnes en situation de précarité et définira un ensemble d'actions pour y remédier. Pour cela, elle s'appuiera sur la contribution et l'expérience de ses représentants en lien direct avec le sujet (le Secours Catholique, La Croix Rouge) mais compte également sur la collaboration de toutes les personnes en charge des plus âgés. Cette commission est constituée des membres suivants :

- Mme DALLO, Mme BASTIDE, Mme DELSUC, Mme BONHOMME, Mme GUICHARD, Mme COURTIN, Mme LANGLADE, M. CABANEL, Mme CLAIR

# En direct au Caillar...

## ÉCOLE DE MUSIQUE DE PETITE CAMARGUE INSCRIPTIONS 2014-2015 DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Les inscriptions des nouveaux élèves à l'école intercommunale de musique de Petite Camargue pour l'année scolaire 2014/2015 se dérouleront dans les locaux de l'école de musique à Vauvert, boulevard Jean Moulin.

### Formalités d'inscription :

Vous munir de 3 enveloppes timbrées par famille au format 22 x 11 sans nom ni adresse  
Tél. / Fax: 04 66 88 87 40

Mail: ecoledemusique@cc-petitecamargue.fr  
Site: [www.petitecamargue.fr](http://www.petitecamargue.fr) > services communautaires > école de musique

## ASSOCIATIONS

Les inscriptions dans les différentes associations du Caillar (football, gymnastique, zumba,...) sont attendues à la rentrée 2014/2015.

Les personnes nées en 1954, 1959 et 1964 sont informées que des repas de classe sont prévus pour la fête votive (s'inscrire auprès des responsables Mireille GARCIA pour les 1954, Georges GOUDAL pour les 1959, Olivier GUYOT pour les 1964).

différentes expositions, et dans sa réalisation et sa conception par M. Jean Marie BENEZET du Cercle d'Art Contemporain, qui est à l'origine de la première affiche réalisée par les élèves.

Le travail est plus que satisfaisant, un grand merci à nos artistes en herbe de la classe de Mme MASSARDIER et à leurs deux parrains.



## AFFICHE FÊTE LOCALE

Pour l'élaboration de l'affiche pour la fête votive 2014, il a été demandé la collaboration des élèves de l'Ecole Elémentaire du Caillar.

Ce sont les CP qui ont dessiné et peint l'essentiel de l'affiche, aidés dans sa création par M. Philippe LOUISGRAND (professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Saint Etienne) qui a déjà travaillé sur LE CAILLAR au cours de



## CENTENAIRE DE FRÉDÉRIC MISTRAL

Pour commémorer le centenaire de la mort de Frédéric MISTRAL, la municipalité, représentée par son maire, le groupe traditionnel « Li Cabidoulo », le Club Taurin Paul Ricard « Lou Sanglié », les Amis Cailarens du Livre, l'association Litoraria, ont souhaité que la médiathèque porte le nom de cet écrivain.



Un comité de pilotage travaille sur le déroulement de la journée mistralienne programmée le dimanche 14 septembre 2014.

## FÊTE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Vendredi 27 juin, l'école élémentaire a organisé sa traditionnelle fête de fin d'année devant une nombreuse assistance. C'est un moment fort, convivial et festif, qui marque la fin de l'année scolaire et permet à tous, enfants, enseignants et parents de se séparer dans la joie et la bonne humeur avant les vacances.



La kermesse, avec différents jeux, a toujours autant de succès auprès des enfants.

En préambule, M. Vidal, Directeur de l'école, a tenu à souligner l'aide des parents d'élèves, l'implication des enseignants, l'enthousiasme des enfants et la participation des services techniques municipaux pour l'organisation de la fête 2014.

Hommage été rendu à Mme Massardier et Mme Brenaud qui partent en retraite cette année. Bienvenue aux nouveaux professeurs qui vont prendre leur fonction l'année prochaine dans notre école.

Le Maire, Joël Tena, a remis, en les félicitant, les dictionnaires anglais / français aux élèves qui rentrent au collège.

Il a aussi insisté à son tour sur l'aide de tous les partenaires, rappelant ainsi que l'éducation est un travail d'équipe.

M. Guyot, adjoint à la culture, a présenté l'affiche de la fête locale, réalisée cette année par les CP de Mme Massardier.

Le spectacle, présenté par les enfants, a captivé toute l'attention des nombreux spectateurs.

Merci à l'équipe éducative, non seulement pour leur implication tout au long de l'année, mais aussi pour l'organisation de la fête de l'école.

La soirée s'est poursuivie par le verre de l'amitié, le repas (une délicieuse St Gilloise) et une animation musicale où chacun a pu démontrer ses talents de danseur.

## FEUX DE LA SAINT JEAN

Récupérée à St Gilles, la flamme est arrivée aux écoles via le canal du Rhône à Sète, escortée par les Arlésiennes en calèche, pour la plus grande joie des enfants.

De nombreux Cailarens se sont retrouvés aux écoles à 21 h pour amener en cortège, accompagnés par des gardians, la flamme jusqu'à la place St Jean pour y allumer le brasier.

Les tambourinaires et le groupe traditionnel « Li Cabidoulo » ont enchanté les nombreux participants par de belles prestations sur le Pont du Grès, magnifiquement décoré par Evelyse et Cathy, au Portalet et sur la place de la St Jean.

M. Le Maire, puis Mme Legrand en provençal, ont lu le traditionnel message de la Saint Jean.

La Coupo Santo, entonnée par les participants, a raisonnable alors de toute sa signification. Le brasier a ensuite été enflammé selon la coutume par M. le maire. Grande soirée de tradition et de convivialité où il faut remercier tous les participants.

Merci particulièrement aux associations cailarennes pour leur présence et leur dynamisme.

Et à l'an què ven !



# L'écho des associations

## NETTOYAGE DE LA BAISSE DU PONT



Le Syndicat des chasseurs, à l'initiative de ses jeunes membres, a organisé le samedi 7 juin le nettoyage du marais de la « Basse du pont », situé côté droit, au sud du Pont des Tourradons. Ils étaient une bonne douzaine à se rassembler pour ramasser les déchets de toutes sortes dans ce marais. La Commune s'est engagée en prêtant le matériel, la Communauté de Communes de Petite Camargue en assumant la collecte des déchets. Les Voies Navigables de France en autorisant l'accès aux berges, le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise et Natura 2000 se sont associés à l'action. Bravo à tous ces chasseurs, qui restent avant tout d'admirables éco-citoyens.

## SPORTING CLUB CAILAREN

Samedi 14 juin le Sporting a honoré et remercié ses joueurs et ses dirigeants de la bonne saison accomplie lors de sa traditionnelle soirée de « Remise des saules ».

M. Tena, Maire du Cailar, a assuré de son soutien le Sporting club Cailaren, rappelant au passage, non sans émotion, qu'il a été un de ses membres, en tant que joueur et dirigeant actif. M. Mancini David, au nom du président

M. Salert David, a remercié tous les bénévoles, sans lesquels le club ne pourrait fonctionner.

Il a félicité toutes les équipes pour leurs résultats et leur comportement sportif tout au long de la saison.

L'équipe première a réalisé un très bon parcours, terminant seconde de sa poule.

Chaque dirigeant, avec l'avis des équipes concernées, a remis un trophée aux joueurs les plus méritants de la saison écoulée.

Le verre de l'amitié et un repas " musical " ont permis de finir cette soirée dans un réel esprit de convivialité.

## ASSOCIATION LITORARIA

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre (1914-2014), l'association LITORARIA aimerait organiser une exposition retraçant cette période tragique. Elle lance un appel à tous les Cailarens qui pourraient détenir des archives (photos, cartes postales écrites par des « poilus », lettres, etc...) de bien vouloir les partager avec elle pour la réussite de cette expo à laquelle elle souhaite associer les enfants des écoles et leurs parents.

Par avance, merci à toutes et à tous.

Contacts M. André BLANC et M. Michel MATHES

## 14 JUILLET 2014

Rendez-vous réussi pour un apéritif et la traditionnelle brasucade , place de la mairie



# A NOTER DANS VOS AGENDAS...

DU 02 AU 10 AOÛT INCLUS

FÊTE VOTIVE (voir programme détaillé à l'intérieur)

SAMEDI 30 AOÛT VIDÉ GRENIER

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 AOÛT FÊTE DE LA SALADELLE

SAMEDI 06 SEPTEMBRE FOIRE AUX CHEVAUX

16 H 30 COURSE AUX AS organisée par la municipalité



DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

JOURNÉE MISTRALIENNE en commémoration du centième anniversaire de la mort de Frédéric Mistral

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

DU LUNDI 13 AU 19 OCTOBRE

SEMAINE BLEUE DES PERSONNES ÂGÉES



MARDI 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

SAMEDI 06 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON



SAMEDI 20 DÉCEMBRE

PASTORALE ET MARCHÉ DE NOËL